

1.

*Les chemins de la corruption*

Un rôtisseur nommé Jean Bécu, exerçant son métier à Paris sous le règne de Louis XIII, avait eu un fils d'une grande beauté nommé Fabien. Celui-ci eut le bonheur de plaire à une veuve de l'aristocratie, une Cantigny, comtesse de Montdidier, qui, bravant les préjugés, l'épousa. L'union dura peu : Mme Fabien Bécu mourut laissant des affaires en grand désordre ; le veuf n'hérita guère que du nom de sa belle et l'ajouta fort irrégulièrement au sien.

Pour vivre, Fabien Bécu-Cantigny reprit le métier de son père et devint cuisinier de la comtesse de Ludre, une des maîtresses de Louis XIV, alors exilée au château de Vaucouleurs en Lorraine. Mme de Ludre avait une femme de chambre, nommée Jeanne Husson. Fabien l'épousa le 22 décembre 1693.

Sept enfants naquirent de cette seconde union. L'aîné des fils, Charles Bécu-Cantigny, devint valet de pied de Stanislas Leczinski ; des autres, nous intéresse surtout une fille, Anne, née et baptisée le 16 avril 1713 à Vaucouleurs.

C'est dans cette petite ville, où Jeanne d'Arc prit pour la première fois la tête d'une troupe, qu'Anne Bécu vécut jusqu'à l'âge de trente-quatre ans. C'était une fille très belle qui exerçait le métier de couturière et ne détestait pas les aventures galantes.

Le 19 août 1743, elle faisait déclarer à l'église de Vaucouleurs la naissance d'une petite fille prénommée Jeanne, en mémoire de Jeanne d'Arc. La bâtarde fut baptisée le même jour en présence de Joseph Demange et de Jeanne Birabin, qui semblent avoir été de modestes employés.

Sur le père inconnu de la petite Jeanne, bien des bruits ont circulé, mais il n'est pas déraisonnable de penser qu'Anne Bécu était enceinte d'un moine du couvent des Picpus de Vaucouleurs où elle travaillait plusieurs jours par semaine. Ce moine se nommait Jean-Baptiste Gomard de Vaubernier et était entré en religion sous le nom de frère Ange.

Toute son enfance, Jeanne ne sera guère appelée que Mlle Lange et elle débutera dans la vie galante sous le nom de Vaubernier. Lorsqu'elle épousera le comte Guillaume du Barry, frère Ange de Vaubernier représentera la famille paternelle à la cérémonie.

Ces indications justifient l'hypothèse d'une filiation qui pourra sembler à certains une lointaine excuse aux débordements futurs. Anne Bécu-Cantigny ne s'en tint pas à sa première faute : le 14 février 1747, elle déclarait un second enfant, un garçon cette fois, prénommé Claude. Après ce nouveau scandale, la fille mère dut quitter Vaucouleurs avec ses deux enfants illégitimes et vint chercher asile à Paris. Elle y fut prise en charge par une de ses sœurs, Hélène, depuis 1740 femme de chambre de Mme Bignon, épouse du bibliothécaire du roi, Armand-Jérôme Bignon, académicien, et demeurant dans les bâtiments de la Bibliothèque, rue Neuve-des-Petits-Champs. Les autres frères et sœurs d'Anne étaient tous employés de maison, laquais ou femmes de chambre chez le duc de Gramont, la duchesse d'Antin et même chez Mme de Pompadour.

A Paris, et dans un milieu dissolu, les « fautes » d'Anne Bécu-Cantigny parurent des peccadilles, et le 19 juillet 1749, elle trouvait un mari, Nicolas Rançon, domestique de son état. Le ménage semble avoir été protégé par un financier important, nommé Billard-Dumouceaux, payeur des rentes et munitionnaire général des garnisons de l'Est. Ce personnage venait fréquemment à Vaucouleurs où existait une garnison ; il n'est pas exclu qu'il y rencontra Anne Bécu-Cantigny, mais un fait est certain : après le mariage il fit donner à Rançon le poste de garde-magasin de l'« Isle d'Écorce » (*sic*) (île de Corse).

A Paris, Anne Bécu, devenue Anne Rançon, resta au service

du financier, qui s'intéressa au physique charmant de la petite Jeanne. Pastelliste à ses heures, il fit d'elle un portrait et surnomma l'enfant « l'Ange », ce qui prouverait sa connaissance de la filiation. Billard-Dumouceaux avait une maîtresse officielle, l'actrice Francesca, qui témoigna beaucoup d'affection à la petite fille et insista pour qu'elle reçut une bonne éducation. Ce fut, semble-t-il, par l'entremise du frère Gomard de Vaubernier, alors prêtre habitué à Saint-Eustache, que la jeune Jeanne Bécu fut admise en qualité de pensionnaire chez les Adoratrices du Sacré-Cœur, au couvent de Sainte-Aure.

Jeanne Bécu devait rester neuf ans au couvent de Sainte-Aure, d'où elle ne sortit qu'en 1758.

D'après le plan de Turgot, le couvent de Sainte-Aure avait la forme d'un triangle compris entre la rue Neuve-Sainte-Geneviève à l'est, la rue des Postes à l'ouest, et, au sud, la rue du Puits-qui-parle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le couvent passa aux dames du Saint-Sacrement.

Sous Louis XV, c'était une retraite sévère, nantie d'un règlement militaire. Primitivement Sainte-Aure avait été fondé par le curé de Saint-Étienne-du-Mont « pour procurer un asile à plusieurs jeunes filles de sa paroisse que la misère avait plongées dans le libertinage ». En 1723, le but de la communauté était devenu « l'éducation de la jeunesse, qu'on y formait aux exercices de la piété chrétienne et aux ouvrages convenables à des femmes ».

« C'était, nous assure le *Tableau de l'humanité et de la bienfaisance*, un asile ouvert à toutes les jeunes personnes qui, nées d'une famille honnête, se trouvaient dans des circonstances où elles couraient le risque de se perdre. »

Les religieuses de Sainte-Aure étaient au nombre d'une cinquantaine, y compris les converses, et accueillaien environ quarante pensionnaires moyennant deux cent cinquante à trois cents livres par an. On se levait à cinq heures du matin, on écoutait la messe à sept, dans une église particulière construite pour le

couvent. Le dîner était servi à onze heures, le souper à six et à neuf heures du soir on sonnait le coucher.

Les jeunes filles portaient « sur la tête une cape d'étamine noire, un bandeau de toile grossière serré autour du front, une guimpe sans empois, une robe de serge blanche très commune, des souliers de veau jaune attachés avec deux cordons pareils ».

Tel fut jusqu'à l'âge de quinze ans la tenue quotidienne de celle qui deviendrait la femme la plus élégante de son temps.

Des neuf années que Jeanne Bécu passa à Sainte-Aure on ne connaît aucun détail dont on puisse prouver la véracité ; les papiers du couvent ont été perdus. En revanche, sur cette période, les libellistes ont brodé, et raconté que la jeune pensionnaire introduisit des livres obscènes dans le couvent et qu'elle en fut chassée d'une manière ignominieuse. Calomnies probablement, car, jusqu'à l'âge de seize ans, Jeanne Bécu ne se fit remarquer que par une précoce beauté qui devait peu à l'uniforme des dames de Sainte-Aure.

Nous ne connaissons rien de précis sur ses études. Si l'écriture est assez élégante, l'orthographe est sommaire et la grammaire incertaine, mais on peut en dire autant de Mme Geoffrin, qui passe pour une femme de lettres.

De cette formation première, Jeanne Bécu garda un certain goût pour les choses de l'esprit et l'on a retrouvé, dans la bibliothèque de Louveciennes, des grammaires et des traités de linguistique. Elle y prit le goût de la lecture : Jeanne lut Démosthène et Cicéron ; plus tard elle aura une prédilection pour Shakespeare.

Il semble qu'elle ait été une bonne élève en dessin et se soit intéressée aux arts ; dans ce domaine elle a toujours manifesté le goût le plus sûr. En revanche, ses dons de maîtresse de maison et son penchant pour la bonne cuisine ne doivent rien aux dames de Sainte-Aure et à leur régime spartiate mais plutôt à ses aïeux rôtisseurs.

Aux religieuses qui se penchèrent sur son enfance elle sera surtout redevable d'un sincère attachement à la religion. L'empreinte chrétienne paraît avoir été ineffaçable et cela n'est pas incompatible avec la vie de plaisir. Même ses pires ennemis reconnaî-

tront à Mme du Barry son sens de la charité et sa bonté. Elle donna sans compter et soulagea discrètement beaucoup de misères.

Si elle n'a pu être bonne épouse, du moins elle a été une fille exemplaire ; elle donnera à sa mère une retraite au couvent de Sainte-Élisabeth, où elle plaça plus tard une de ses nièces. Elle fit construire des chapelles dans toutes les maisons où elle vécut et y entendait la messe presque chaque matin.

En 1792, elle risqua maintes fois sa vie pour sauver des prêtres proscrits et c'est plus à son attitude généreuse qu'à ses désordres passés qu'elle dut son arrestation sous la Révolution.

On trouve parfois chez cette femme si discréditée des cris de soumission à la volonté divine qui émeuvent par la sincérité de leur accent. Mais, en quittant Sainte-Aure, l'éblouissante jeune fille de quinze ans n'avait ni l'étoffe d'une sainte ni un irrésistible penchant à la vertu.

Qu'allait-on faire de Jeanne ? Sa beauté avait fait sensation et elle fut remarquée par un jeune coiffeur, Lametz, rencontré chez une dame Peugevin où servait Hélène Bécu, sœur de Mme Rançon. Lametz proposa à la mère de Jeanne d'apprendre à sa fille l'art de friser. Ce n'était pas un sot métier et les leçons, commencées aux derniers jours de l'année 1758, se prolongèrent sans incidents pendant cinq mois.

Ces leçons prirent sans doute une tournure qui ne fut pas du goût de Mme Lametz, mère du jeune artiste capillaire. Elle se rendit chez Mme Rançon et, sans y aller par quatre chemins, la traita de maquerelle et cria bien haut que Jeanne avait croqué les économies de son fils. Au milieu de la scène, la jeune fille rentra, passa dignement et ne dit mot. Ce silence ne fit qu'exciter Mme Lametz, qui menaça de déposer un placet chez le curé de la paroisse<sup>1</sup>.

---

1. Voir *in fine* le document I.